

Langue et écriture nabatéennes

Laila Nehmé

Directrice de recherche au CNRS

Le nabatéen, langue des habitants de Pétra et du royaume nabatéen – IV^e siècle av. J.-C. - II^e siècle apr. J.-C. –, appartient à la famille linguistique du sémitique du Nord-Ouest, dont font également partie, pour ne citer que quelques langues, l'ougaritique, le phénicien, l'hébreu et l'araméen ; comme le palmyrénien de l'oasis nord-syrienne, il est d'ailleurs l'une des variantes dialectales de l'araméen, langue bien implantée dans la région depuis l'époque néoassyrienne et devenue langue administrative et diplomatique à partir de l'époque perse achéménide, au VI^e siècle av. J.-C. L'écriture nabatéenne est donc, naturellement, l'une des formes prises par l'écriture araméenne au cours de son évolution... Laila Nehmé nous explique les caractéristiques de cette langue complexe, dont nous restent quelque six mille inscriptions au Proche-Orient.

Remarque liminaire : en raison de problèmes techniques liés à la saisie des caractères diacrités, les points, traits ou autres signes diacritiques identifiant les lettres qui n'existent pas dans l'alphabet latin ne sont pas placés sous ou sur la lettre, mais après elle ; ainsi : h. = h pointé en dessous. Par ailleurs, deux caractères soulignés doivent être lus ensemble ; par exemple, sh de shlt. wn doit être lu « ch » et non « s » suivi de « h ».

Les milliers de documents épigraphiques nabatéens et les quelques textes à l'encre prouvent, sans conteste, que les Nabatéens écrivaient en araméen, mais les savants s'accordent généralement pour penser qu'ils parlaient une certaine forme d'arabe archaïque qui n'a survécu sous forme écrite que dans quelques inscriptions tardives, des III^e et IV^e siècles de notre ère, en caractères nabatéens mais en langue arabe. Il est certain que les Nabatéens, originaires d'Arabie, portent souvent des noms propres d'étymologie arabe et on peut déceler, surtout dans les régions méridionales de la Nabatène, une influence certaine mais limitée de l'arabe dans le vocabulaire. Ces arguments ne permettent cependant pas de tirer de conclusions définitives quant à la langue parlée par les Nabatéens. On pourrait utiliser, comme contre-argument, les nombreux graffitis, en fait des signatures individuelles, écrits spontanément en araméen par des personnages ordinaires. La plupart obéissent toutefois à un formulaire assez stéréotypé, comprenant seulement quelques variantes, où les éléments proprement araméens peuvent être considérés, par leurs auteurs arabophones, comme des éléments d'une formule toute prête, apprise et simplement reproduite.

Une langue étudiée scientifiquement depuis le XIX^e siècle

Les inscriptions écrites sur les rochers du Sinaï dans une variante de nabatéen très proche de celui de Pétra, la capitale du royaume, sont connues depuis le XVII^e siècle par les récits de voyageurs européens et ont fait l'objet d'interprétations plus ou moins heureuses. Il faut cependant attendre 1818 pour que la première inscription de Pétra soit copiée par le voyageur anglais W. J. Bankes qui a immédiatement noté, dans son journal encore inédit, des similitudes avec les graffitis qu'il avait copiés trois ans plus tôt dans le Sinaï. C'est à un savant allemand, E. Beer, que revient le privilège d'avoir suggéré, dans une publication, l'hypothèse d'un lien entre les graffitis sinaïtiques

et les Nabatéens. C'est également à lui que l'on doit le déchiffrement de vingt lettres de l'alphabet sur vingt-deux, et la lecture d'un premier lot de 148 inscriptions. En 1860, après la publication de plusieurs nouvelles inscriptions nabatéennes, M. A. Levy a enfin montré qu'il existait un rapport entre les graffitis du Sinaï, les inscriptions de Pétra et celles du Hawrân en Syrie du Sud. Le lien entre les inscriptions et les personnes qui les ont gravées était donc définitivement tracé. Trente ans plus tard, certaines des inscriptions copiées par Ch. Doughty en Arabie du Nord-Ouest ont immédiatement été identifiées comme étant écrites dans un alphabet très proche de celui qui était alors appelé « nabatéen ».

Une écriture consonantique

Comme de nombreuses autres langues sémitiques, le nabatéen s'écrit de droite à gauche à l'aide d'un alphabet de vingt-deux lettres parmi lesquelles dix-huit sont utilisées exclusivement comme consonnes, et quatre alternativement comme consonnes et comme voyelles. Ces dernières sont connues sous le nom de *matres lectionis* car elles sont une aide précieuse à la lecture. Comme en arabe, il existe deux catégories de voyelles, des brèves et des longues. Les premières ne sont pas notées dans l'écriture nabatéenne tandis que les secondes le sont, dans certaines positions seulement pour le *a* long, par les quatre lettres qui peuvent être soit voyelles soit consonnes, c'est-à-dire le *'*, le *h*, le *y* et le *w*. Ainsi, le mot *dkyr*, « que soit commémoré », se lit dekîr et le mot *shlt. wn*, « commandement » se lit *shilt. ûn*. Cette notation limitée des voyelles fait de l'écriture nabatéenne une écriture dite consonantique : les mots y apparaissent comme une succession de consonnes, les voyelles étant instantanément restituées au fur et à mesure de la lecture du texte. Les ouvrages de référence ou livres pour enfants en arabe et en hébreu, aujourd'hui vocalisés, ne dérogent pas à cette règle. La vocalisation, ajoutée aux caractères sous la forme de points diacritiques, petits traits, points ou autres, est en effet un phénomène tardif daté seulement du VIII^e siècle.

Conventionnellement, l'ordre des vingt-deux lettres est celui de l'alphabet hébraïque, soit *'* (aleph), *b* (bet), *g* (guimel), *d* (dalet), *h* (hé), *w* (waw), *z* (zain), *h*. (het), *t*. (tet), *y* (yod), *k* (kaph), *l* (lamed), *m* (mem), *n* (nun), *s* (samek), *'* ('ain), *p* (pé), *s*. (tsadé), *q* (qoph), *r* (resh), *sh* (shin), *t* (taw). Les phonèmes que représentent ces caractères sont décrits d'une part d'après les différentes parties de la bouche qui sont sollicitées pour les prononcer – les labiales étant prononcées avec les lèvres, les laryngales dans le larynx... – et d'autre part d'après le type de son qu'ils produisent. Cinq phonèmes, le *'*, le *h.*, le *t.*, le *'* et le *s*. n'ont pas d'équivalent dans l'alphabet latin. Le *'* est une glottale (prononcée avec la glotte) occlusive et correspond à une attaque vocalique simple en français, quelle que soit la voyelle qui suit, comme la première voyelle dans « arbre, objet, unité ». Le *h.* et le *'* sont des laryngales, la première sourde et articulée avec une forte pression interne du larynx, la seconde sonore et ressemblant au cri du chameau, toutes les deux étant quasiment imprononçables pour des francophones. Le *t.* est une occlusive sourde articulée emphatiquement avec le dos de la langue, une sorte de *t* prononcée avec le palais plutôt qu'avec les dents. Le *s*. enfin est une sifflante emphatique. On peut rappeler qu'un son occlusif provient du déclenchement ou de l'arrêt brusque de l'écoulement de l'air. Un phonème sourd – contraire : sonore – est un phonème dont l'articulation ne fait pas vibrer les cordes vocales, comme le *k*, le *f* et le *s* français.

Une langue qui, comme l'arabe et l'hébreu, fonctionne sur le principe des racines

Une racine est une combinaison de consonnes, presque toujours trois, qui expriment une notion très générale. La racine KTB exprime ainsi l'idée d'écrire, tandis que PSL exprime celle de sculpter. Les différents sens dérivés de ces notions générales, qu'il s'agisse de verbes ou de substantifs, ont tous un squelette commun formé de ces trois consonnes. Les sens dérivés sont formés par l'ajout de préfixes, de suffixes, d'infices (au milieu du mot) et de voyelles, selon des schèmes définis à l'avance. Ainsi, en nabatéen, la racine KTB a donné les dérivés suivants (les ajouts sont en minuscule) :

KeTaB : « il a écrit », 3^e personne du singulier de l'accompli ;

KiTBet : « j'ai écrit », 1^{ère} personne du singulier de l'accompli ;

yiKTaB : « il écrit », 3^e personne du singulier de l'inaccompli ;

KâTeB : « le scribe », participe actif ;

KeTîB : « écrit », participe passif.

On pourrait donc, en théorie, placer tous les mots nabatéens dans un tableau où les lignes seraient occupées par les racines et les colonnes par les schèmes, nominaux ou verbaux. L'existence de schèmes communs à de nombreuses racines permet de donner à l'ensemble des mots dérivés de ces racines une ressemblance phonétique qui les rend immédiatement identifiables. Par exemple, *Kâteb*, « scribe », *Pâsel*, « sculpteur », *QâRe'*, « lecteur », présentent tous l'alternance â/e indiquant le schème du nom d'agent. De plus, comme nous l'avons vu avec les dérivés de KTB, l'usage des racines rend immédiatement identifiables tous les mots qui font référence à un même sens fondamental.

Un système original de conjugaisons et déclinaisons

Pour ce qui est de la conjugaison, le nabatéen connaît plusieurs modes mais deux temps seulement : un accompli, qui sert à décrire toutes les actions passées, et un inaccompli, pour toutes les actions présentes et futures – ce qui pourrait simplifier les conjugaisons, si elles n'étaient rendues plus ardues qu'en français par l'existence de schèmes verbaux qui modifient le sens premier du verbe. Ainsi, la racine QTL, qui signifie « tuer », a un schème dit intensif QT [T] L qui signifie « tuer beaucoup, massacrer » – pour simplifier les choses, le second *t* n'est pas noté dans la graphie nabatéenne ! –, un thème causatif haQTeL : « il a fait tuer », un schème réfléchi hitQeTeL : « être tué »...

Une autre caractéristique originale du nabatéen, qu'il partage avec d'autres langues sémitiques, est l'existence de trois états du nom. L'état absolu est l'état des noms indéfinis : « un chat » – ce qui correspond à la forme nue du nom. L'état emphatique est l'état des noms définis par l'article, ce dernier étant noté en nabatéen par un aleph postposé, c'est-à-dire placé à la fin du mot. Ainsi, QBR signifie « un tombeau », tandis que QBR' signifie « le tombeau ». Il existe enfin un troisième état, dit construit ou état en rapport d'annexion, qui est celui des noms suivis d'un complément du nom. En français, cette relation nom/complément du nom est exprimée par une préposition, par exemple « la maison *de* l'homme ». En nabatéen, elle s'exprime sans préposition : « maison homme », mais le mot maison revêt une forme particulière – souvent, mais pas toujours, identique à l'état absolu. Ainsi, le pluriel de GWH., « fosse » est GWH. YN ; mais le pluriel construit de GWH. est GWH. Y, avec chute du N, l'expression GWH. Y QBR' signifiant « les fosses du tombeau ». Ce système permet de reconnaître d'emblée le caractère déterminé, indéterminé ou en rapport d'annexion d'un mot dans une phrase.

On connaît environ six mille inscriptions nabatéennes trouvées en Syrie, en Jordanie, en Arabie, d'Égypte, au Néguev et au Sinaï. La plus ancienne, datée du début du Ier siècle av. J.-C., provient de Pétra, la plus récente, de 355 apr. J.-C., se trouve à Hégra en Arabie, et il y en a quelques-unes dans les îles grecques et en Italie. Aux inscriptions, il convient d'ajouter quelques papyri trouvés dans des grottes situées non loin de la mer Morte, écrits à l'encre dans une cursive apparentée à l'écriture sur pierre, quelques textes peints sur stuc et, enfin, quelques autres écrits à l'encre sur des *ostraca* – tessons de céramique – et des galets. Ces textes sont en grande majorité – environ 90 % – des signatures, les 10 % restants étant principalement des dédicaces et des épitaphes, tandis que les papyri sont des contrats privés. Le nabatéen n'a livré ni textes littéraires ni annales royales ou archives administratives. La question de savoir si toutes les régions où ont été retrouvées des inscriptions nabatéennes en assez grand nombre, comme le Sinaï, faisaient partie du territoire nabatéen au sens politique du terme est l'objet d'un débat qui dépasse le cadre de cette brève présentation. En effet, l'organisation territoriale de la Nabatène, avec pour corollaire le mode de domination, de contrôle ou tout simplement de fréquentation d'un territoire qui s'est étendu de Damas à l'Arabie, reste encore mal connue.

Laïla Nehmé

Mai 2001

Copyright Clio 2021 - Tous droits réservés

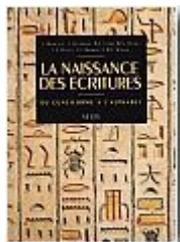
Bibliographie



Le Nabatéen
J. Cantineau
Paris, 1978



Corpus Inscriptionum Semiticarum. Pars II. Tomus II. Fasc. 1. Sectio
Secunda. Inscriptiones Nabatanae
Paris, 1869



La Naissance des écritures. Du cunéiforme à l'alphabet
Larissa Bonfante et alii
Editions du Seuil, Paris, 1994



Quatre inscriptions nabatéennes
J.T. Milik
In Le Monde de la Bible, 14, 1980, P. 12-15



Pétra et la Nabatène
Jean Starcky
*In Supplément au dictionnaire de la Bible-Edité par Henry Cazelles et A.
Feillet. Tome II - coll. 886-1017
Lethouzey et Ané, Paris, 1966*